

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 16 septembre 2024**

L'an deux mille vingt quatre , le seize septembre , à dix huit heures trente , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 10 septembre 2024 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 24
- Votants : 24

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire

*Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- SAENEN Romuald – TAIRA Marylène -
FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon –
Adjoints*

*Messieurs et Mesdames - SENEZ Jean Pierre - PLANCKE Dorothée - LAMBERT
Gaston - - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle - CANIVET Bertrand - MARTIN
Nuccia - EZAHOUID Mohamed - - DELCAMBRE Chantal - MORAWIEC Laurent
– DEVRED Sylvain – DUCATILLION Béatrice.*

Absents ayant donné procuration

Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed à CASPERS Mauricette

Monsieur KAPOUN Jean-Jacques à Monsieur DOISY Bernard

Monsieur DEFAUQUET Gérald à LUCAS Maryline

Madame WILLERVAL Aurore à Madame TAIRA Marylène

Excusée :

Madame BLANCHARD Perrine

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur DOISY Bernard

**INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC
RUE D'AUTEUIL**

*Madame le Maire demande de bien vouloir autoriser Madame la 1^{ère} adjointe à
signer le document hypothécaire rédigé par Maisons et Cités ainsi que tout
document nécessaire pour l'incorporation dans le domaine public des parcelles
suivantes constituant l'assiette de la voirie :*

SLOW

- AC 30 Rue d'Auteuil 0 ha 09 a 22 ca
- AC 336 Rue d'Auteuil 0 ha 00 a 56 ca
- AC 338 Rue d'Auteuil 0 ha 00 a 25 ca
- AC 340 Rue d'Auteuil 0 ha 00 a 06 ca
- AC 385 Rue d'Auteuil 0 ha 00 a 03 ca
- AC 461 20 Rue d'Auteuil 0 ha 04 a 34 ca

Pour une surface cadastrale totale à céder de 0ha 14a 46ca conformément au plan annexé à la présente délibération.

Elle indique que dans le cadre d'un acte authentique en la forme administrative que c'est bien le premier adjoint qui représente la commune à l'acte – le Maire quant à elle intervient pour authentifier l'acte.

Elle indique que la commune sera propriétaire dès la signature du document hypothécaire au prix de 1 € avec dispense de paiement.

Le Conseil Municipal,
Vu l'exposé de Madame le Maire,
Vu le plan présenté,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

autorise Madame la 1^{ère} adjointe à signer le document hypothécaire rédigé par Maisons et Cités ainsi que tout document nécessaire pour l'incorporation dans le domaine public des parcelles suivantes constituant l'assiette de la voirie :

- AC 30 Rue d'Auteuil 0 ha 09 a 22 ca
- AC 336 Rue d'Auteuil 0 ha 00 a 56 ca
- AC 338 Rue d'Auteuil 0 ha 00 a 25 ca
- AC 340 Rue d'Auteuil 0 ha 00 a 06 ca
- AC 385 Rue d'Auteuil 0 ha 00 a 03 ca
- AC 461 20 Rue d'Auteuil 0 ha 04 a 34 ca

Pour une surface cadastrale totale à céder de 0ha 14a 46ca conformément au plan annexé à la présente délibération.

Accepte que la commune devienne propriétaire dès la signature du document hypothécaire au prix de 1 € avec dispense de paiement.

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du 16 septembre 2024.

Le Maire,

Maryline LUCAS

Le Secrétaire de séance,

Bernard DOISY



A large, handwritten signature in black ink, which appears to be 'Bernard DOISY', is written over the official stamp.

COMMUNES DE DECHY ET GUESNAIN

PLAN DE CLASSEMENT

Rue D' AUTEUIL

Superficie totale transférée :
1 483m²



Cession par SOGINORPA à la commune de DECHY
des parcelles cadastrées :

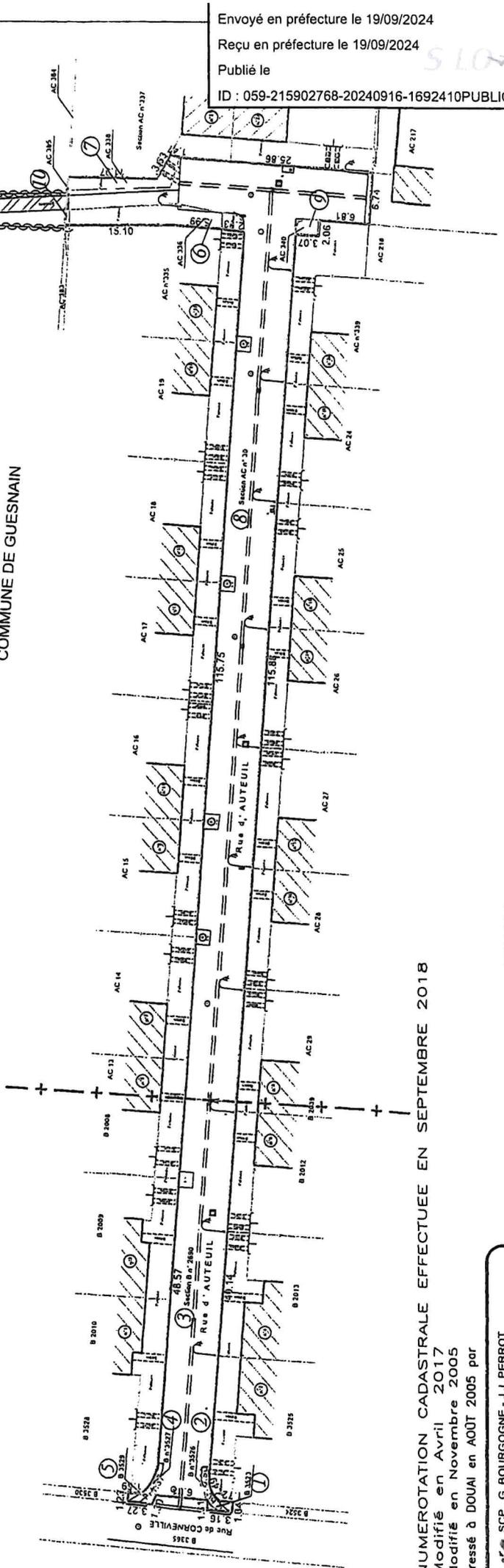
- Section B n° 3523 pour 4 m² ①
 - B n° 3526 pour 1 m² ②
 - B n° 2690 pour 3 a 56 ③
 - B n° 3527 pour 3 m² ④
 - B n° 3529 pour 4 m² ⑤
- pour un transfert total de 372 m² (Surface mesurage)

Cession par SOGINORPA à la commune de GUESNAIN
des parcelles cadastrées :

- Section AC n° 336 pour 56 m² ⑥
 - AC n° 338 pour 25 m² ⑦
 - AC n° 30 pour 9 a 22 ⑧
 - AC n° 340 pour 6 m² ⑨
 - AC n° 385 pour 3 m² ⑩
- pour un transfert total de 1111 m² (Surface mesurage)

COMMUNE DE DECHY

COMMUNE DE GUESNAIN



Envoyé en préfecture le 19/09/2024
Reçu en préfecture le 19/09/2024
Publié le
ID : 059-215902768-20240916-1692410PUBLIC-DE

NUMEROTATION CADASTRALE EFFECTUEE EN SEPTEMBRE 2018
Modifié en Avril 2017
Modifié en Novembre 2005
Dressé à DOUAI en AOÛT 2005 par

SCP G BOURGOGNE - J.J. FERROT
Géomètres Experts Associés
68, rue Savel - 59500 DOUAI - Tél. : 03.27.88.57.75 - Fax : 03.27.97.41.97

Servitude sur parcelle cadastrée AC n° 306 p



ECHELLE : 1/